

Poste de Conseiller pédagogique généraliste – Circonscription de VICHY 1

IMPLANTATION DU POSTE	Un appel à candidature est lancé pour le poste de conseiller pédagogique généraliste de la circonscription de Vichy 1. Le poste est implanté sur l'agglomération de Vichy. La zone d'exercice est la circonscription de Vichy 1.
CONDITIONS D'EXERCICE	<p>Membre de l'équipe de circonscription, le conseiller pédagogique de circonscription (CPC) est un enseignant maître formateur (titulaire du CAFIPEMF) qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'Inspecteur de l'Education Nationale (IEN) dont il est le collaborateur direct.</p> <p>Son action s'inscrit dans le cadre du programme de travail de la circonscription arrêté par l'inspecteur.</p> <p>La charge de travail du conseiller pédagogique dépasse le simple cadre des horaires scolaires. Il est en effet appelé à participer à des réunions de concertation, des temps de formation pouvant se dérouler le soir ou le mercredi après-midi.</p>
MISSIONS	<p>Le CPC seconde l'IEN dans la mise en œuvre des priorités ministérielles et départementales en liaison avec les partenaires. Il assure ses missions au sein de la circonscription mais également dans le cadre de tâches déterminées par les équipes départementales. Les différents dossiers que le CPC aura à suivre sont répartis en concertation au sein de l'équipe de circonscription en début d'année scolaire.</p> <p>Le CPC anime, impulse et forme les enseignants. Dans la circonscription, il participe activement à l'organisation et à la conduite des actions de formation, notamment l'accompagnement des enseignants stagiaires et débutants (FSE, T1, T2). Il apporte son concours à la préparation des enseignants qui se présentent à des examens professionnels tels que le CAFIPEMF</p> <p>Il est chargé d'actions et de dossiers dont il est amené à rendre compte à l'IEN, ces dossiers pouvant revêtir un caractère pédagogique ou administratif.</p> <p>Dans les écoles, il aide les équipes pédagogiques à la réalisation et au suivi des projets d'école, aux liaisons inter-cycles et inter-structures (maternelle-élémentaire et école-collège). Il les accompagne dans les innovations et les recherches pédagogiques.</p> <p>Au plan départemental, il peut être amené à participer à la formation initiale et continue des enseignants. Il participe aux groupes de travail et est en communication avec les IEN en charge de ces domaines disciplinaires.</p>
COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> . Connaissances des politiques nationales et des mises en œuvre académiques. . Connaissance et expérience des contenus disciplinaires des écoles maternelle et élémentaire, des dispositions réglementaires. . Qualités d'analyse, d'expertise et de conseil. . Aptitude à travailler en équipe. . Qualités de discrétion, d'exemplarité et de loyauté. . Capacités de disponibilité, d'écoute, d'organisation et de gestion.
MODALITES DE RECRUTEMENT	<p>Sur entretien.</p> <p>Les candidatures, lettre de motivation plus CV, peuvent être adressées à la division des personnels <u>jusqu'au vendredi 19 juin inclus au plus tard.</u></p>